

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

**23 NOVEMBRE 2020**

**PROCÈS-VERBAL d'une séance d'ajournement** tenue par le Conseil de la municipalité de Grosses-Roches le 23 novembre 2020 à 19 h 30 par voie de conférence téléphonique suite à l'ajournement de la séance d'ajournement du 3 novembre 2020.

Présences :

Madame Victoire Marin, mairesse  
Monsieur Sylvain Tremblay, conseiller au siège # 2  
Madame Sonia Bérubé, conseillère au siège # 3  
Monsieur Serge Leblanc, conseiller au siège # 4  
Madame Nicole Côté, conseillère au siège # 5  
Monsieur Carol Fournier, conseiller au siège # 6

Absent :

Monsieur Dominique Ouellet, conseiller au siège # 1

Les membres présents par conférence téléphonique forment quorum. La séance est tenue sous la présidence de madame Victoire Marin, mairesse. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Linda Imbeault est aussi présente à la conférence téléphonique.

La présente assemblée est enregistrée et sera diffusée sur le site WEB de la municipalité.

**OUVERTURE**

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente d'assemblée.

Point 8 de l'ordre du jour :

8. Adjudication du contrat pour la collecte et transport des matières résiduelles

**2020-11-171 COLLECTE ET TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – ADJUDICATION**

Considérant qu'un appel d'offres public a été réalisé pour la collecte et le transport des matières résiduelles;

Considérant qu'une seule entreprise a présenté une soumission conforme;

En conséquence,

IL EST PROPOSÉ PAR : CAROL FOURNIER

Et résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

QUE le Conseil municipal adjuge le mandat de collecte et transport des matières résiduelles pour une durée de 4 ans débutant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 et se terminant le 31 décembre 2024 à Bouffard Sanitaire inc., pour une somme de 112 565.58 \$ plus les taxes applicables, selon le bordereau de soumission N°1, le tout financé par le budget régulier, à savoir :

**Collecte et transport des déchets, Collecte et transport des matières recyclables, Collecte et transport des matières organiques, Collecte et tri des gros rebuts (2 fois par année)**

Année	
2021	( 681.71 \$ Collecte matières organiques inclus) 23 161.91 \$
2022	(8 116.42 \$ Collecte matières organiques inclus) 29 193.97 \$
2023	(8 269.56 \$ Collecte matières organiques inclus) 29 800.77 \$
2024	(8 422.70 \$ Collecte matières organiques inclus) 30 408.93 \$
<b>TOTAL</b>	(34 066.23 \$ Collecte matières organiques inclus) <b>112 565.58 \$</b>
	<b>Plus les taxes</b>

QUE la municipalité sera facturée pour la collecte des matières organiques seulement suite à la mise en place de la collecte des matières organiques lorsque la plateforme de compostage de la Ville pourra les recevoir.

QUE les documents d'appel d'offres, la soumission ainsi que la résolution d'adjudication fassent foi de contrat entre les parties.

Que la directrice générale, madame Linda Imbeault, soit autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document utile à cette fin.

**ADOPTÉE**

**2020-11-172 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR : SYLVAIN TREMBLAY

ET résolu à l'unanimité des conseillers (ères) présents (tes) :

De lever la présente assemblée par conférence téléphonique, il est 19h40.

**ADOPTÉE**

---

La présidente d'assemblée et mairesse  
Victoire Marin

---

La directrice générale et secrétaire-trésorière  
Linda Imbeault

**Approbation des résolutions**

Je, Victoire Marin, mairesse de la Municipalité de Grosses-Roches, approuve les résolutions, votées lors de la séance ordinaire/extraordinaire, de 23 novembre 2020.

En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance, exception faite de la/ou des résolutions suivantes :

\_\_\_\_\_.

---

Victoire Marin, mairesse

Date

